ABC PLASTIK

Société par actions simplifiée à associée unique au capital de 15 244,90 euros

Siège social : Centre Commercial 7 rue René Sirot 31094 TOULOUSE CEDEX 1

RCS TOULOUSE 301 985 552

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 20 AVRIL 2026

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice s'élevant à **2 015 212.31 euros** de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice :	**2 015 212.31 euros**
Augmenté du compte « report à nouveau » :	**8 338 032.70 euros**
Soit un total de :	**10 353 245,01 euros**

En totalité au compte « autres réserves » dont le montant s'élève ainsi à 10 374 499.73 euros.

L'assemblée générale prend acte que les distributions de dividendes au cours des exercices précédents ont été les suivants :

AGO du 31/12/2023	9 000 000 euros
AGO du 31/12/2025	2 000 000 euros

L'associée unique et Présidente
Société ALPHA FILM
Représentée par Mme Marine OURNIER



BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Exercice N-1 31/12/2024 Net	Ecart N / N-1 Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	35 509.42	33 601.85	1 907.57	3 893.84	1 986.27-	51.01-
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	92 548.67	64 406.75	28 141.92	38 658.62	10 516.70-	27.20-
	Autres immobilisations corporelles	326 843.53	165 019.92	161 823.61	185 595.12	23 771.51-	12.81-
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	13 949.75		13 949.75	13 949.75		
	Total de l'actif immobilisé (III)	468 851.37	263 028.52	205 822.85	242 097.33	36 274.48-	14.98-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**						
	Matières premières et autres approvision.	15 046.32		15 046.32	8 605.33	6 440.99	74.85
	En-cours de production						
	Produits finis	38 396.84		38 396.84	2 036.80	36 360.04	NS
	Marchandises	901 589.38	31 963.61	869 625.77	1 041 196.97	171 571.20-	16.48-
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	2 233 768.33	12 689.78	2 221 078.55	2 732 135.35	511 056.80-	18.71-
	Autres créances	4 138 913.89		4 138 913.89	5 217 306.08	1 078 392.19-	20.67-
	Charges constatées d'avance	53 688.94		53 688.94	170 562.74	116 873.80-	68.52-
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres	3 520 235.51		3 520 235.51	1 902 302.19	1 617 933.32	85.05
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	368 997.60		368 997.60	439 871.27	70 873.67-	16.11-
	Total de l'actif circulant (IV)	11 270 636.81	44 653.39	11 225 983.42	11 514 016.73	288 033.31-	2.50-
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	11 739 488.18	307 681.91	11 431 806.27	11 756 114.06	324 307.79-	2.76-

(1) Dont à moins d'un an 13 949.75
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 15 245)	15 244.90	15 244.90		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	1 524.49	1 524.49		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	21 254.72	21 254.72		
	Autres réserves				
	Report à nouveau	8 338 032.70	7 714 322.44	623 710.26	8.09
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 015 212.31	2 623 710.27	608 497.96-	23.19-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	10 391 269.12	10 376 056.82	15 212.30	0.15
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	730 195.35	876 602.79	146 407.44-	16.70-
	Dettes fiscales et sociales	257 512.12	309 925.82	52 413.70-	16.91-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	52 829.68	193 528.63	140 698.95-	72.70-
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	1 040 537.15	1 380 057.24	339 520.09-	24.60-
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	11 431 806.27	11 756 114.06	324 307.79-	2.76-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 1 040 537.15 1 380 057.24

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	11 453 996.35	299 395.00	11 753 391.35	13 176 571.87	1 423 180.52-	10.80-
Production vendue de biens	2 347 713.04		2 347 713.04	2 101 684.63	246 028.41	11.71
Production vendue de services	12 425.48		12 425.48	8 375.12	4 050.36	48.36
Montant net du chiffre d'affaires	13 814 134.87	299 395.00	14 113 529.87	15 286 631.62	1 173 101.75-	7.67-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions			2 052.61	2 746.07	693.46-	25.25-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			25 151.94	47 414.95	22 263.01-	46.95-
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits			116 409.54	16 051.80	100 357.74	625.21
Total des Produits d'exploitation (I)			14 257 143.96	15 352 844.44	1 095 700.48-	7.14-
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises			9 246 824.39	9 764 989.21	518 164.82-	5.31-
Variation de stock			116 852.25	248 084.55	131 232.30-	52.90-
Achats de matières premières et autres approvisionnements			329 606.44	145 679.22	183 927.22	126.25
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			1 718 316.07	1 556 201.05	162 115.02	10.42
Impôts, taxes et versements assimilés			26 145.70	42 106.57	15 960.87-	37.91-
Salaires			370 412.91	323 936.21	46 476.70	14.35
Cotisations sociales			117 763.96	93 200.86	24 563.10	26.36
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			60 178.08	44 200.69	15 977.39	36.15
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			31 963.61	25 344.89	6 618.72	26.11
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges			3 746.85	865.96	2 880.89	332.68
Total des Charges d'exploitation (II)			12 021 810.26	12 244 609.21	222 798.95-	1.82-
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 235 333.70	3 108 235.23	872 901.53-	28.08-
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier			26 896.48	28 076.12		
: Redevance de crédit bail immobilier						

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	80 808.77	54 419.93	26 388.84	48.49
Autres intérêts et produits assimilés (2)	381 189.29	351 509.79	29 679.50	8.44
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	461 998.06	405 929.72	56 068.34	13.81
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	3 697.50	3 379.85	317.65	9.40
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	3 697.50	3 379.85	317.65	9.40
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	458 300.56	402 549.87	55 750.69	13.85
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 693 634.26	3 510 785.10	817 150.84-	23.28-
Produits exceptionnels (VII)		5 349.17	5 349.17-	100.00-
Charges exceptionnelles (VIII)				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		5 349.17	5 349.17-	100.00-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	678 422.00	892 424.00	214 002.00-	23.98-
Total des produits (I+III+V+VII)	14 719 142.02	15 764 123.33	1 044 981.31-	6.63-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 703 929.76	13 140 413.06	436 483.30-	3.32-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 015 212.26	2 623 710.27	608 498.01-	23.19-

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABC PLASTIK

7 rue René Sirot
Centre commercial Larrieu
31100 TOULOUSE

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

CABINET CHRISTIAN LAFFITTE
11 RUE JEAN RODIER

31400 TOULOUSE
05.61.17.42.99

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Événements post-clôture

NEANT

Informations significatives

NEANT

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de réglementation comptable

NEANT

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

NEANT

Correction d'erreurs

NEANT

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	35 509	17 178	17 178	35 509
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	92 549			92 549
Installations générales, agencements, aménagements divers	71 602	10 149		81 751
Matériel de transport	143 727			143 727
Matériel de bureau et matériel informatique	120 352	8 091	32 742	95 701
Mobilier		5 664		5 664
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	13 950			13 950
TOTAL	477 690	41 082	49 920	468 851

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	31 616	1 986		33 602
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	53 890	10 517		64 407
Installations générales, agencements, aménagements divers	37 547	5 360		42 907
Matériel de transport	24 959	30 064		55 024
Matériel de bureau et matériel informatique	87 581	12 204	32 742	67 042
Mobilier		47		47
TOTAL	235 592	60 178	32 742	263 029

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Stocks et en-cours	20 046	31 964	20 046	31 964
Créances	17 796		5 106	12 690
TOTAL	37 842	31 964	25 152	44 653

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	730 195	730 195		
Personnel et comptes rattachés	40 380	40 380		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 869	51 869		
Taxe sur la valeur ajoutée	157 739	157 739		
Autres impôts taxes et assimilés	7 524	7 524		
Autres dettes	52 830	52 830		
TOTAL	1 040 537	1 040 537		

ABC PLASTIK

Société par actions simplifiée au capital de 15 244,90 €
Siège social : Centre commercial, 7 Rue René Sirot,
31094 TOULOUSE CEDEX
R.C.S : TOULOUSE 301 985 552

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

46, rue Marclan 31600 Muret
Tel. : 05 61 56 83 64 – Fax : 05 61 56 88 26 – e.mail. : xavier.molina@cabinet-molina.com
Xavier Molina, Commissaire Aux Comptes et Expert-Comptable

A l'Assemblée générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABC PLASTIK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié la réalité et l'exhaustivité des écritures comptables liées au processus d'achat et de vente de marchandises et nous nous sommes assurés que les stocks liés à ce même processus étaient correctement valorisés. Par ailleurs nous nous sommes également assurés du caractère raisonnable des évaluations décrites dans l'annexe des comptes de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

46, rue Marclan 31600 Muret
Tel. : 05 61 56 83 64 – Fax : 05 61 56 88 26 – e.mail. : xavier.molina@cabinet-molina.com
Xavier Molina, Commissaire Aux Comptes et Expert-Comptable

Vérification des documents adressés aux membres de l'association.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été nommés par votre Assemblée Générale en date du 30 juin 2023 et ce, pour les exercices allant de 2022 à 2027.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre collectif.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

46, rue Marclan 31600 Muret
Tel. : 05 61 56 83 64 – Fax : 05 61 56 88 26 – e.mail. : xavier.molina@cabinet-molina.com
Xavier Molina, Commissaire Aux Comptes et Expert-Comptable

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Muret, le 01 avril 2026



Xavier Molina
Commissaire Aux Comptes

46, rue Marclan 31600 Muret
Tel. : 05 61 56 83 64 – Fax : 05 61 56 88 26 – e.mail. : xavier.molina@cabinet-molina.com
Xavier Molina, Commissaire Aux Comptes et Expert-Comptable

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Exercice N-1 31/12/2024 Net	Ecart N / N-1 Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	35 509.42	33 601.85	1 907.57	3 893.84	1 986.27-	51.01-
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	92 548.67	64 406.75	28 141.92	38 658.62	10 516.70-	27.20-
	Autres immobilisations corporelles	326 843.53	165 019.92	161 823.61	185 595.12	23 771.51-	12.81-
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	13 949.75		13 949.75	13 949.75		
	Total de l'actif immobilisé (III)	468 851.37	263 028.52	205 822.85	242 097.33	36 274.48-	14.98-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**						
	Matières premières et autres approvision.	15 046.32		15 046.32	8 605.33	6 440.99	74.85
	En-cours de production						
	Produits finis	38 396.84		38 396.84	2 036.80	36 360.04	NS
	Marchandises	901 589.38	31 963.61	869 625.77	1 041 196.97	171 571.20-	16.48-
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	2 233 768.33	12 689.78	2 221 078.55	2 732 135.35	511 056.80-	18.71-
	Autres créances	4 138 913.89		4 138 913.89	5 217 306.08	1 078 392.19-	20.67-
	Charges constatées d'avance	53 688.94		53 688.94	170 562.74	116 873.80-	68.52-
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres	3 520 235.51		3 520 235.51	1 902 302.19	1 617 933.32	85.05
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	368 997.60		368 997.60	439 871.27	70 873.67-	16.11-
	Total de l'actif circulant (IV)	11 270 636.81	44 653.39	11 225 983.42	11 514 016.73	288 033.31-	2.50-
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	11 739 488.18	307 681.91	11 431 806.27	11 756 114.06	324 307.79-	2.76-

(1) Dont à moins d'un an 13 949.75
(2) Dont à moins d'un an

SAS ABC PLASTIK
31100 TOULOUSE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 15 245)	15 244.90	15 244.90		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	1 524.49	1 524.49		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	21 254.72	21 254.72		
	Autres réserves				
	Report à nouveau	8 338 032.70	7 714 322.44	623 710.26	8.09
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 015 212.31	2 623 710.27	608 497.96-	23.19-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	10 391 269.12	10 376 056.82	15 212.30	0.15
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	730 195.35	876 602.79	146 407.44-	16.70-
	Dettes fiscales et sociales	257 512.12	309 925.82	52 413.70-	16.91-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	52 829.68	193 528.63	140 698.95-	72.70-
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	1 040 537.15	1 380 057.24	339 520.09-	24.60-
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	11 431 806.27	11 756 114.06	324 307.79-	2.76-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 1 040 537.15 1 380 057.24

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	11 453 996.35	299 395.00	11 753 391.35	13 176 571.87	1 423 180.52-	10.80-
Production vendue de biens	2 347 713.04		2 347 713.04	2 101 684.63	246 028.41	11.71
Production vendue de services	12 425.48		12 425.48	8 375.12	4 050.36	48.36
Montant net du chiffre d'affaires	13 814 134.87	299 395.00	14 113 529.87	15 286 631.62	1 173 101.75-	7.67-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions			2 052.61	2 746.07	693.46-	25.25-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			25 151.94	47 414.95	22 263.01-	46.95-
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits			116 409.54	16 051.80	100 357.74	625.21
Total des Produits d'exploitation (I)			14 257 143.96	15 352 844.44	1 095 700.48-	7.14-
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises			9 246 824.39	9 764 989.21	518 164.82-	5.31-
Variation de stock			116 852.25	248 084.55	131 232.30-	52.90-
Achats de matières premières et autres approvisionnements			329 606.44	145 679.22	183 927.22	126.25
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			1 718 316.07	1 556 201.05	162 115.02	10.42
Impôts, taxes et versements assimilés			26 145.70	42 106.57	15 960.87-	37.91-
Salaires			370 412.91	323 936.21	46 476.70	14.35
Cotisations sociales			117 763.96	93 200.86	24 563.10	26.36
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			60 178.08	44 200.69	15 977.39	36.15
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			31 963.61	25 344.89	6 618.72	26.11
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges			3 746.85	865.96	2 880.89	332.68
Total des Charges d'exploitation (II)			12 021 810.26	12 244 609.21	222 798.95-	1.82-
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 235 333.70	3 108 235.23	872 901.53-	28.08-
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier			26 896.48	28 076.12		
: Redevance de crédit bail immobilier						

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	80 808.77	54 419.93	26 388.84	48.49
Autres intérêts et produits assimilés (2)	381 189.29	351 509.79	29 679.50	8.44
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	461 998.06	405 929.72	56 068.34	13.81
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	3 697.50	3 379.85	317.65	9.40
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	3 697.50	3 379.85	317.65	9.40
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	458 300.56	402 549.87	55 750.69	13.85
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 693 634.26	3 510 785.10	817 150.84-	23.28-
Produits exceptionnels (VII)		5 349.17	5 349.17-	100.00-
Charges exceptionnelles (VIII)				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		5 349.17	5 349.17-	100.00-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	678 422.00	892 424.00	214 002.00-	23.98-
Total des produits (I+III+V+VII)	14 719 142.02	15 764 123.33	1 044 981.31-	6.63-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 703 929.76	13 140 413.06	436 483.30-	3.32-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 015 212.26	2 623 710.27	608 498.01-	23.19-

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Événements post-clôture

NEANT

Informations significatives

NEANT

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de réglementation comptable

NEANT

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

NEANT

Correction d'erreurs

NEANT

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	35 509	17 178	17 178	35 509
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	92 549			92 549
Installations générales, agencements, aménagements divers	71 602	10 149		81 751
Matériel de transport	143 727			143 727
Matériel de bureau et matériel informatique	120 352	8 091	32 742	95 701
Mobilier		5 664		5 664
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	13 950			13 950
TOTAL	477 690	41 082	49 920	468 851

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	31 616	1 986		33 602
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	53 890	10 517		64 407
Installations générales, agencements, aménagements divers	37 547	5 360		42 907
Matériel de transport	24 959	30 064		55 024
Matériel de bureau et matériel informatique	87 581	12 204	32 742	67 042
Mobilier		47		47
TOTAL	235 592	60 178	32 742	263 029

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Stocks et en-cours	20 046	31 964	20 046	31 964
Créances	17 796		5 106	12 690
TOTAL	37 842	31 964	25 152	44 653

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	730 195	730 195		
Personnel et comptes rattachés	40 380	40 380		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 869	51 869		
Taxe sur la valeur ajoutée	157 739	157 739		
Autres impôts taxes et assimilés	7 524	7 524		
Autres dettes	52 830	52 830		
TOTAL	1 040 537	1 040 537		